

**INFORMATION TRIMESTRIELLE – 30 SEPTEMBRE 2010**

**CFCAL-BANQUE**

**(Euronext Paris, Compartiment B, code ISIN FR0000064560)**

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2010 sont préparés et publiés conformément aux normes IFRS. Ces chiffres ne sont pas audités.

Le Groupe CFCAL, dont l'actionnaire majoritaire (68,29%) est le Crédit Foncier de France (Groupe BPCE), est un des leaders du marché de la restructuration de créances.

**Activité**

Avec 108 M€ de production nouvelle contre 87 M€ au 30 septembre 2009, l'activité de crédit hypothécaire enregistre une progression significative (+ 24,13%). Malgré cette hausse les encours de crédits restent stables à 950M€ contre 949M€ au 30 septembre 2009. Ce phénomène s'explique essentiellement par une forte reprise des remboursements anticipés en 2010.

Le CFCAL continue d'opérer une sélection renforcée de ses risques, en préservant son niveau de marge, tout en donnant à son réseau d'apporteurs d'affaires des signaux positifs pour relancer la production. Cette stratégie est adaptée dans un contexte général où l'accès à la liquidité reste difficile de façon persistante et les risques de crédits élevés.

**Rentabilité**

Malgré la stagnation de l'encours, le CFCAL enregistre des résultats financiers en progression. Le PNB s'établit ainsi à 32,18M€ contre 28,19M€ au 30 septembre 2009 (+ 14,15%). Toutefois cette hausse substantielle du PNB est essentiellement due à une reprise importante de provision pour litiges d'un montant net de 1,65M€.

Le RBE à 22,9M€ contre 20,04M€ au 30 septembre 2009 enregistre une croissance similaire. Le coefficient d'exploitation reste remarquable (28,74 %) nonobstant un léger accroissement des charges générales d'exploitation.

Les créances douteuses rapportées à l'encours total des crédits s'élève à 11,73 % au 30 septembre 2010. Ceci étant lié à la dégradation de la conjoncture économique, la charge de dépréciation de ces encours (le coût du risque) suit la même évolution et passe ainsi de 1,6M€ à 2,4M€ au 30 septembre 2010. Le modèle du CFCAL qui induit des garanties immobilières largement supérieures aux encours de prêts permet d'affirmer que les pertes finales resteront en l'état actuel de l'économie très limitées.

Après déduction de la charge d'impôts, le résultat net progresse de 11,41 % passant de 12,21M€ au 30 septembre 2009 à 13,61M€ au 30 septembre 2010.

en K€	30/09/2010	30/09/2009	Variation
PNB	32 176	28 194	+ 14,15%
RBE	22 928	20 041	+ 14,41%
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 513	18 430	+ 11,30%
RESULTAT NET	13 607	12 213	+ 11,41%

## Perspectives

Conformément au communiqué de presse du 8 septembre 2010, Le Crédit Foncier de France et le Crédit Mutuel Arkéa sont entrés en négociations exclusives en vue de la cession par le Crédit Foncier de France de la totalité de sa participation dans le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque CFCAL-Banque.

Le Crédit Foncier de France détient à ce jour 68,29 % du capital et 68,32 % des droits de vote. Cette entrée en négociations exclusives fait suite à des discussions préliminaires intervenues entre le Crédit Foncier de France et le Crédit Mutuel Arkéa sur les aspects financiers, industriels et juridiques d'un tel projet.

Le CFCAL bâtira dès la prise de contrôle un projet industriel et de synergies avec son nouvel actionnaire majoritaire.

Contact actionnaires :

Jean-Etienne Durrenberger, Directeur Général, tél. 03 88 21 49 89.